

COMPTE-RENDU
Commune de Moulins-en-Bessin
Département du Calvados

Séance du 29/11/2019
Date de la Convocation : 25/11/2019

Elus en exercice : 19

Elus présents : 13

Elus votants : 17

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du C.G.C.T., s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique GAUMERD, Maire.

Présents : Véronique GAUMERD, Maire, Ginette CLAIR, Jean-Daniel LECOURT, Pierre SANCHEZ, Josette GUILBERT, Adjoint au Maire, Brigitte CATHERINE, Jean-François COLLIN, Alain DAIREAUX, Francine HOCHET, Nicole LE CORRE, Séverine LENOËL, Patrice RENAUD, Nicolas SOYEZ, Conseillers.

Absents excusés : Hervé GUIMBRETIERE (pouvoir à Alain DAIREAUX), Corinne MARIE (pouvoir à Ginette CLAIR), Grâce RUFIN (pouvoir à Jean-Daniel LECOURT), Sandrine VIEL (pouvoir à Véronique GAUMERD), René JAHOUËL, Joël MICHEL.

Monsieur Jean-Daniel LECOURT est désigné secrétaire de séance.

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal de Moulins-en-Bessin du 18 novembre 2019

A l'unanimité

Relevé topographique pour l'aménagement cœur de bourg à Coulombs

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour l'autoriser à signer un devis d'un montant de 2 800 € HT (3 360 € TTC) auprès de la société GEOMAT afin de réaliser un relevé topographique dans le cadre du cœur de bourg à Coulombs (plan topographique demandé par le maître d'œuvre) (c.f. annexes n°1 et n°2).

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A l'unanimité

Autorise Madame le Maire à signer ledit devis afin de réaliser un relevé topographique dans le cadre de l'aménagement cœur de bourg à Coulombs.

Fin de séance à 19h15.

Madame le Maire,
Véronique GAUMERD

